Ondes URBAINES

Mardi 15 Juin 2010 - n°515

**Tourisme -** Tourisme - Colloque de la FMVM
**Economie -** Résolution de l'Assemblée générale - Les maires des villes moyennes veulent une refonte équitable des ressources locales
**Economie -** Réforme des CCI - le texte adopté en première lecture
**Economie -** Enseignement supérieur - La réforme des BTS est lancée
**Economie -** Concours - Espaces verts en ville
**Economie -** Rencontre nationale sur l'apport des villes moyennes à l'excellence nationale • Tarbes, 24 juin
**Economie -** Agenda

# TOURISME

## Tourisme - Colloque de la FMVM

Le jeudi 10 juin, au Palais du Luxembourg, dans la suite de son Assemblée générale annuelle, la FMVM a réuni de nombreux élus et professionnels du tourisme pour une rencontre sur le thème : « Le tourisme, une opportunité pour dynamiser les villes moyennes ». Ce colloque a permis aux élus et à l'ensemble des participants de réfléchir aux atouts touristiques des villes moyennes et à leur place essentielle dans la stratégie touristique nationale. Ce colloque a aussi été l'occasion de formuler des propositions pour le développement touristique des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Au cours de tables rondes thématiques, des élus de villes moyennes et des experts du tourisme ont apporté leur témoignage sur trois enjeux touristiques majeurs pour les villes moyennes :
- l'inscription de la ville-centre dans son territoire touristique ;
- le e-tourisme, opportunité pour le développement touristique des villes moyennes ;
- la place de l'habitant dans la stratégie touristique des villes moyennes.

Destination « villes moyennes »

En ouverture du colloque, Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne et président de la FMVM, a rappelé les atouts touristiques des villes moyennes, visitées chaque année par plusieurs milliers de visiteurs. Dans les villes moyennes, les touristes peuvent profiter des services offerts par la ville (l'offre culturelle et commerciale, les animations) tout en appréciant les avantages des villes à taille humaine (la déambulation à pied dans les rues de la ville, la possibilité de visiter le territoire alentour).
Le président de la FMVM a aussi souligné le rôle essentiel des élus dans l'élaboration de la stratégie touristique. La participation des élus permet en effet de faire le lien entre les divers acteurs du tourisme (acteurs publics, prestataires privés, commerçants, habitants) et entre les collectivités sur un même territoire. Des élus également dépend la qualité de l'accueil réservé aux visiteurs, à travers les politiques municipales ou intercommunales en matière de transports, de propreté des rues, d'embellissement de la ville ou de signalétique.
Concluant à la montée en puissance de la destination « villes moyennes » ces dernières années, Bruno Bourg-Broc a ainsi mis en évidence la capacité d'action des villes moyennes dans le champ du tourisme. De même, Luc Deschamps, directeur du cabinet d'ingénierie touristique MaHoC, a présenté les éléments de contexte favorables au développement du tourisme urbain : la mobilité accrue des Français, la multiplication des courts et très courts séjours, l'enrichissement permanent de l'offre touristique (notamment sur Internet). Dans ce contexte, les villes moyennes se distinguent comme une destination multiforme, attirant une vaste palette de clientèles tout au long de l'année.

Stratégies

Au cours de la première table ronde thématique, les relations entre la ville-centre et son bassin touristique ont été analysées par Pierre Dartout, délégué interministériel à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar). Se basant sur l'étude menée en 2006 et 2008 par la FMVM, la Datar et Odit France, Pierre Dartout a expliqué le lien indissociable entre la ville-centre et son territoire (qui s'alimentent mutuellement). C'est la spécificité de chaque territoire qui définit ainsi la stratégie marketing de la ville. Le Datar a conclu à la nécessité, pour chaque ville moyenne, de développer les atouts de son territoire et de travailler en réseau avec les autres échelons de collectivités sur son territoire. Trois cas ont servi à illustrer ce propos : l'organisation en réseau des villes de Provence-Alpes-Côte d'Azur ; l'appui de Millau sur les atouts naturels et culturels de son territoire ; l'ambition de Blois de devenir la porte d'entrée de son bassin touristique.
En introduction de la deuxième table ronde ont été exposées les conclusions de l'étude sur le e-tourisme publiée par la FMVM et la Caisse des dépôts et consignations (voir ci-dessous). Mettant en avant la nécessité de valoriser davantage les villes moyennes sur Internet, cette étude formule des recommandations opérationnelles à destination des élus et des responsables de la promotion touristique. Les intervenants des offices de tourisme de Vannes, Angoulême et Sète ont appuyé ces conclusions en présentant leurs expériences en matière de e-tourisme : la refonte du site Internet de l'office de tourisme, la constitution de réseaux touristiques sur Internet ou encore la mise en ligne d'un portail de promotion des villes moyennes. La mise en valeur en ligne des villes françaises est aussi l'objectif de l'opérateur Voyages-Sncf.com : ses représentants ont ainsi affirmé la volonté de l'opérateur de développer des collaborations avec les villes moyennes.
Enfin, deux opérations ont permis de réfléchir à la place de l'habitant dans la promotion touristique des villes

moyennes. A Dunkerque, l'opération « Ambassadeurs tourisme » intègre les Dunkerquois de résidence ou de cœur désireux de partager leur passion pour cette ville. L'objectif est double : d'une part, faire de l'habitant le promoteur et le prescripteur de l'offre touristique auprès de son entourage personnel et professionnel ; d'autre part, dynamiser l'image de la ville et la fréquentation des sites. Par ailleurs, le réseau de locations saisonnières Clévacances a décrit ses actions pour sensibiliser les habitants-hébergeurs à l'importance de l'accueil et de la promotion de leur territoire.

Le tourisme, un investissement
Toutes ces initiatives menées dans les territoires ont conduit Renaud Donnedieu de Vabres, ancien ministre et président de l'opérateur touristique national Atout France, à conclure que « le tourisme est souvent considéré comme une dépense, alors qu'il s'agit en fait d'un investissement ». En effet, le tourisme occupe une place stratégique dans l'économie française, et requiert des stratégies innovantes de la part des collectivités. Le président d'Atout France a salué la capacité d'initiatives des villes qui, mettent en œuvre avec succès des stratégies de promotion et de communication.
Le colloque de la FMVM a été l'occasion, pour l'ancien ministre de la Culture, de transmettre plusieurs conseils aux élus et professionnels du tourisme. Renaud Donnedieu de Vabres a ainsi évoqué l'importance de décloisonner les univers (culturels, économiques, touristiques) pour construire de véritables projets de ville ; valoriser les acteurs touristiques et culturels indépendants, dont la diversité et l'authenticité séduisent les visiteurs français et étrangers ; faire des habitants (notamment les enfants et les jeunes) les meilleurs connaisseurs de leur ville ; embellir le paysage des villes françaises (notamment les entrées de ville) ; enfin, utiliser les nouvelles technologies afin de réaliser « un Google Earth culturel et touristique à la Française ». Sur ces différents points, le président d'Atout France s'est engagé à apporter le soutien technique de sa structure aux villes moyennes qui en feront la demande.

## ECONOMIE

### Résolution de l'Assemblée générale - Les maires des villes moyennes veulent une refonte équitable des ressources locales

Les maires des villes moyennes et les présidents de leurs communautés à réunis le 10 juin en assemblée générale estiment qu'une refonte équitable de la fiscalité locale ainsi que des concours financiers de l'État doit être lancée, dès que les premiers effets de la réforme de la taxe professionnelle seront connus, c'est-à-dire avant la fin de l'année.

Dans un contexte budgétaire dégradé, les maires des villes moyennes soulignent que l'établissement d'une règle constitutionnelle qui limiterait uniquement la dépense risque d'entrer en conflit avec l'autonomie de gestion et d'administration des collectivités territoriales, elle-même garantie dans la Constitution.

Les élus des villes moyennes et de leurs agglomérations insistent sur le fait que cette nouvelle règle ne peut se faire de manière comminatoire pour le secteur des collectivités locales, étant donné l'ampleur des transferts rampants (infrastructures, papiers d'identités électroniques, culture, police municipale…), comme l'impact financier des nouvelles normes dont l'État est lui-même à l'origine.

Enfin, avec l'instauration de la nouvelle Contribution économique territoriale (CET) dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle, de nouvelles disparités vont apparaître entre les territoires. Aussi, la FMVM estime essentiel de ne surtout pas renoncer à l'idée d'une péréquation nationale, au profit d'une péréquation régionale, car l'Ile-de-France reste largement « captatrice » de la valeur ajoutée des plus grandes entreprises.

Pour corriger les disparités entre collectivités, la FMVM souhaite en outre que soient non seulement prises en compte les ressources dans le cadre de la « clause de revoyure », mais aussi les charges, et en particulier les charges de centralité.

## ECONOMIE

### Réforme des CCI - le texte adopté en première lecture

Le projet de réforme des Chambres de Commerce et d'Industrie a été adopté le 10 juin dernier et a recueilli, en séance publique au Sénat, 172 voix pour, 153 voix contre et 18 abstentions.

Ce projet reprend l'architecture globale du projet voté le 14 avril 2009 par les présidents de chambres lors de l'assemblée générale de l'ACFCI, qui rééquilibre la répartition des CCI entre territoires et régions.

La notion d' « établissement public administratif » qui avait été introduite par l'Assemblée nationale pour qualifier les chambres a été supprimée.
Le texte prévoit aussi, jusqu'en 2013, un nouveau dispositif de financement public du réseau.
Enfin le Sénat, avec l'avis favorable du gouvernement, a introduit des dispositions sur la représentativité syndicale au sein des commissions paritaires internes.
Ce vote du Sénat, s'il reste conditionné à l'examen en deuxième lecture de l'Assemblée nationale qui interviendra très prochainement, devrait permettre la tenue des élections consulaires avant la fin de l'année.

Consulter le projet de loi

## ECONOMIE

# Enseignement supérieur - La réforme des BTS est lancée

Deux rapports récents (celui de Jean Sarrazin et celui de Bernard Saint-Girons) proposent de réformer les sections de techniciens supérieurs (STS) et le diplôme auquel elles préparent, le brevet de technicien supérieur (BTS). À l'occasion d'une conférence de presse qui se tenait le 20 mai dernier, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a présenter dix propositions pour rénover la filière STS. Objectifs?: «?*augmenter les taux de réussite, notamment pour les bacheliers technologiques et professionnels, rendre encore plus performante l'insertion professionnelle des diplômés de BTS, et favoriser la poursuite d'études après l'obtention du diplôme*?». Les moyens pour y parvenir?: «?davantage d'alternance, d'accompagnement personnalisé, de passerelles avec les autres formations, de plates-formes technologiques?». Toutefois, aucune réforme de la réglementation n'a été annoncée pas plus que de budget…

Objectifs démocratisation et alternance

Reconnaissant le «?rôle clef de la filière STS dans la démocratisation de l'enseignement supérieur?», Valérie Pécresse souhaite néanmoins que les STS favorisent «?la réussite de tous les étudiants?» qui «?reste encore très inégale selon leur voie d'origine?». Dans cet objectif, il est prévu l'instauration d'une pédagogie par projets, l'adaptation des méthodes en fonction du public accueilli, la constitution de sections homogènes et l'établissement d'un suivi individualisé. Il y a un double enjeu de compétitivité économique et de démocratisation de l'enseignement supérieur a insisté la ministre?: «*? 20?% d'enfants d'ouvriers étudient en STS, contre 14?% en IUT, 10?% en universités et 6?% en classes préparatoires*?».

Considérant l'alternance comme un outil d'ouverture et de cohésion sociale, Valérie Pécresse préconise le développement des voies de l'alternance au sein des BTS par l'ouverture à l'apprentissage de la moitié des nouvelles sections. L'objectif de la ministre est de doubler la part des étudiants de STS en apprentissage.

Développer les plates-formes technologiques

L'ambition est de rendre les formations de techniciens supérieurs «?*plus réactives et en capacité de s'adapter aux évolutions de l'environnement industriel, économique et social pour optimiser les performances de ces niveaux de qualification professionnelle?* ». Afin de répondre aux besoins de l'économie et de la société et surtout à ceux du territoire, il est proposé de «? permettre les adaptations locales?», notamment en ouvrant en STS un dispositif qui tienne compte des spécificités et des emplois locaux et de «*?renforcer le pilotage et la cohérence de la carte des formations?» en procédant à une «?révision générale de la carte des implantations en fonction notamment de l'adéquation des STS aux gisements d'emplois qui devront être appréciés selon les cas au niveau du bassin de vie, de la région ou dans le cadre d'un champ géographique plus vaste?». Dans le même objectif, la ministre propose de «?réexaminer les champs de tous les BTS*?» en étudiant «?*la pertinence d'éventuelles fusions, différenciations ou créations de spécialités au regard de l'évolution des métiers et des emplois?*». À ce titre, elle entend aussi développe, en trois ans, 225 plateformes technologiques grâce auxquelles les étudiants réaliseront des prestations pour les PME.
Autre mesure phare, le développement de dispositifs ouvrant la voie à la poursuite d'études pour les étudiants de STS. Ce qui nécessite de créer de passerelles avec les autres formations du cycle licence. Ces mesures devront faire l'objet d'une convention entre les universités, les IUT et les lycées qui accueillent les STS. Enfin, la ministre préconise d'«?organiser la formation par modules afin de permettre une individualisation des parcours et une meilleure articulation avec la formation tout au long de la vie?».

Les STS rassemblent, à la rentrée 2009, près de 222?000 étudiants (hors ministère de l'agriculture). Ils sont composées à 56?% de bacheliers technologiques, à 25?% de bacheliers généraux et à 19?% de bacheliers professionnels.

## ECONOMIE

# Concours - Espaces verts en ville

Initiées par des professionnels des jardins et du paysage, les « Victoires du Paysage » veulent mettre en lumière les maîtres d'ouvrage exemplaires qui ont recours aux professionnels du paysage. Il s'agit de sensibiliser les élus, les chefs d'entreprises et les particuliers à la démarche paysagé et à la prise en compte du végétal dans leurs projets d'aménagement ou de construction afin de favoriser l'intégration du végétal dans le milieu urbain. Il s'agit aussi de valoriser les projets d'aménagement paysager en promouvant les métiers du paysage.
Le jury est parrainé par Erik Orsenna, écrivain et membre de l'Académie Française, et présidé par Dominique Douard (président des Victoires du Paysage). Le jury évaluera les dossiers présentés en étant particulièrement attentifs à des critères tels que :
- l'esthétique : harmonie de composition et émotion du premier contact visuel
- la valorisation du cadre de vie
- le respect des règles de l'art dans le choix et la mise en œuvre des végétaux, et la pertinence des choix techniques,
- le développement durable : intégration des préoccupations environnementales dans la conception et la réalisation du projet, la prise en compte de solutions durables de gestion et de maintenance, le processus de participation des usagers (habitants, salariés...) et le statut d'occupation des sols.

Le jury évaluera l'ensemble des dossiers reçus et sélectionnera les réalisations qui feront l'objet d'une visite durant l'été 2010. À l'issue de ces visites, le jury désignera les maîtres d'ouvrage lauréats et établira le palmarès.

Les dossiers de candidatures sont téléchargeable sur le site suivant : http://lesvictoiresdupaysage.com/

## Rencontre nationale sur l'apport des villes moyennes à l'excellence nationale • Tarbes, 24 juin

L'expérimentation «?20 villes moyennes témoins?» lancée fin 2007 par la DATAR, avec la participation active de la FMVM, est arrivée à son terme. Afin de rendre compte des enseignements de cette expérimentation, la communauté d'agglomération du Grand Tarbes, la DATAR et la FMVM organisent conjointement une Rencontre nationale de témoignage des collectivités locales lauréates sur le thème de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec le soutien de l'Association des villes universitaires de France (AVUF).
La Rencontre nationale «?Enseigne-ment supérieur, recherche, innovation?: l'apport des villes moyennes à l'excellence nationale?» se tiendra à Tarbes le 24 juin prochain.
Les débats, sous la présidence de Michel Mercier, ministre de l'espace rural et de l'aménagement du territoire, s'organiseront autour des interventions de Pierre Dartout, délégué de la DATAR, et de Bruno Bourg-Broc, président de la FMVM, et dans le cadre de deux tables rondes. La première portera sur l'enseignement supérieur et la recherche dans les villes moyennes?: pôles de compétences et mise en réseau. La seconde table ronde sera consacrée aux plateformes d'enseignement supérieur et de recherche dans les villes moyennes.
Interviendront notamment?: Gérard Trémège, maire et président de la CA de Tarbes?; Philippe Bonnecarrère, maire et président de la CA d'Albi?; Franck Montaugé, maire et président de la CC d'Auch?; Alain Tanton, président de la CA de Bourges?; Hélène Mandroux, maire de Montpellier, présidente de l'AVUF?; Patrick Hetzel, directeur pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle?; Daniel Filâtre, président de l'université de Toulouse-Le Mirail.

Inscription sur?:
www.legrandtarbes.fr/inscription-colloque

ECONOMIE

## Agenda

16-22 juin 2010
*Shanghaï*
Une délégation de maires de villes moyennes se rend à Shanghai pour visiter l'exposition universelle sur la ville durable

24 juin 2010
*Tarbes*
La FMVM, la DATAR et la CA du Grand Tarbes organisent une ren-contre nationale, dans le cadre
du bilan de l'expérimentation 20 villes moyennes témoins, sur le thème «?Enseignement supérieur, recherche, innovation?: l'apport des villes moyennes à l'excellence nationale?»
Le programme est en téléchargement sur le site de la FMVM (rubrique Agenda)

**Edité par Villes de France**
94 rue de Sèvres - 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 99 61
**http://www.villesdefrance.fr**
© O.U. © Fotolia

**Directeur de la publication**
Gil Avérous
**Directeur délégué**
Jean-François Debat

**Rédacteur en chef**
Guillaume Ségala
**Rédaction**
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard
**Secrétariat**
Anissa Ghaidi